

# VOTRE RÉGION

**ÉCONOMIE** Comité de pilotage du pôle d'excellence rurale du Champsaur

## Le pôle du Champsaur sur la bonne voie

**SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR**

La préfète commence à être rodée aux comités de pilotage des pôles d'excellence ruraux (PER). Elle était donc conviée hier à prendre les informations concernant celui mis en place dans le Champsaur, qui s'appuie exclusivement sur l'industrie agroalimentaire. Boucheries, mielleries, confiseries, fromageries, hôtellerie sont autant de secteurs d'activité pris en compte par ce PER. Le premier constat est venu du président de la communauté de communes du Champsaur, Jean-Yves Dusserre, « sur les 890 000 euros de financement apportés par le PER, près de 830 000 ont été utilisés. Il a plutôt bien marché. »

### En bonne voie pour que le PER soit achevé à temps

Un sentiment confirmé par la préfète : « Le PER ici a bien fonctionné. Ce n'est pas le cas de tous. » Après un tour de table des différents acteurs - Chauffayer, Chabottes, Laye, la CCI, la Chambre d'agriculture, la communauté de communes du Valgaudemar, celle du Haut-Champsaur, HAD... - les débats ont porté sur les dernières opérations à régler. En effet, les conventions ont été signées. Des travaux sont partiellement achevés pour quelques entreprises, tout est



Le comité de pilotage du pôle d'excellence rurale du Champsaur s'est réuni hier.

en bonne voie que ce PER soit définitivement achevé et dans les clous pour le 31 décembre 2009.

### Encore 50 000 euros à utiliser

Tout n'est pas tout rose et il faut tempérer les choses. « Il reste 50 000 euros à distribuer avant le 31 décembre de cette année. Sinon ils seront perdus et ce serait dommage, » regrette M. Dusserre. Des pistes sont alors évoquées pour voir si des projets déjà en cours ne peuvent faire l'objet d'extension, afin de ne pas perdre ces aides.

### « Grâce au PER, ça va plus vite avec les banques »

Cependant, rien ne semble

indiquer donc que les 50 000 euros restants vont échoir à qui que ce soit. Les délais impartis apparaissent trop justes. Reste que deux dossiers ne sont pas totalement engagés. Celui de M. Zana, qui concerne une confiserie, est en attente des réponses des financeurs privés. D'ici deux ou trois semaines, il devrait pouvoir se lancer dans l'aventure du financement aidé par le PER. « Il faut dire que quand je parle du PER aux banquiers, ça va plus vite, ça apaise les choses, » explique l'intéressé.

L'autre dossier engagé et en attente est celui de la fromagerie des Écrins. « Un dossier vieux de 15 ans, expliquera

Pierre-Yves Motte, et qui a souffert de multiples rebondissements. Le dernier en date étant l'attente d'un accord au conseil régional. » Là encore, le timing semble très serré. Si la fromagerie n'obtient pas son accord avant fin 2008, il va falloir refaire des permis de construire, entre autres... Or l'échéance est à fin 2009, et un bâtiment ne sort pas de terre en quelques semaines. Encore une fois, la préfète s'est montrée bienveillante. « On va entrer en relation avec la Région pour voir ce que l'on peut faire. Si vous avez des difficultés, n'hésitez pas à nous contacter. »

« Cela permet d'être réactif »

**REPÈRES**

### DOSSIERS

■ - 11 dossiers privés vont bénéficier ou ont bénéficié de subventions accordées grâce au pôle d'excellence rurale - 3 dossiers publics

### CHIFFRES

■ Le montant total des opérations liées au PER est évalué à 4 373 000 euros, avec 889 000 euros en provenance du PER. Le conseil régional et le conseil général sont les autres financeurs publics. Ce pôle d'excellence a permis au financement public à hauteur de 40 %.

Le PER a permis de conforter un soixantaine d'emplois et d'en créer un dizaine.

Pour Linda Gilles de Cham d'Or à Brutinel, « ce PER permet de développer l'activité économique et d'être réactif. À terme, cela va nous permettre de créer des emplois. » Pour Jean-Yves Dusserre, c'est une satisfaction : « Nous avons fait aboutir 11 dossiers privés et 3 dossiers publics pour un montant total de 4 373 000 euros investis. Ici on sait travailler mais on ne sait pas faire les papiers. a-t-il déclaré avec humour. Fort heureusement, les services de la préfecture étaient là pour les remplir, ces fameux papiers. »

Rémy CHINAUD